

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 600 francs — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 700 francs

PARTIE ADMINISTRATIVE

PREPARATION POUR L'HERBIER DES PLANTES AQUATIQUES

par H. ROSSAT.

I. ADDITIFS

parvenus trop tard pour pouvoir être intégrés à leur place dans le texte ici paru en octobre dernier.

Fabrication d'un grappin.

— A propos de la longueur de la corde, p. 222, 28^e ligne, ajouter, sans alinéa :

Pour les étangs et lacs, pourtant bien peu profonds, de l'ouest français, l'abbé CORILLION utilise même une corde de 30 m. ce qui permet une projection du bord vers le large à grande distance, à condition que le grappin soit peu chargé.

— Tout en fin du passage concernant la fabrication d'un grappin, p. 222, ajouter, après une ligne blanche :

VARIANTES.

1) Pour rendre le grappin plus accrochant, on peut varier les détails opératoires. Notamment, après le stade grossièrement schématisé par la figure 2, on peut replier au-dessus du grappin une bande de quelques centimètres voisine de EF, et la fixer *très solidement* dans cette position par des ficelles ou par intrication de mailles; ou bien, ce qui est plus symétrique, on peut replier le coin voisin de E en dessus du grappin, le coin voisin de F en dessous...

2) Au lieu de banal grillage, l'abbé CORILLION utilise des treillis métalliques déjà entourés d'un cadre solide (treillis utilisés parfois lors de la mise sous presse des Plantes en vue de leur dessiccation). J'imagine — je n'ai pas d'expérience à ce sujet — que l'emploi de 2 tels treillis, disposés l'un au-dessus de l'autre, réunis l'un à l'autre par les côtés opposés à ceux par lesquels s'exerce la traction de la corde, doit être efficace; ce dispositif joue peut-être mieux le rôle d'une petite drague.

— Préparation de feuilles de papier anti-adhésives.

P. 223, tout à la fin de ce passage, ajouter, après une ligne blanche :

Il est possible que certaines surfaces en matière plastique adéquate puissent remplacer le papier stéariné, mais la cellophane ne convient pas à cet effet. Je serais heureux si des lecteurs voulaient bien tenter quelques essais en ce sens, et nous faire connaître ici leurs résultats. Mais je doute que ces surfaces reviennent meilleur marché.

— Etalement de la Plante sur le papier-support définitif.

MISE EN PLACE, DANS L'EAU, DE LA PLANTE.

P. 226, juste avant l'avant-dernière ligne, ajouter :

Variante. Il a été proposé récemment (1955), pour les fines Algues, de les monter non pas sur le traditionnel papier, mais sur *cellophane*, ceci afin de permettre l'examen des détails par transparence, même au microscope, sans être obligé de rompre un fragment de l'échantillon.

Les essais que j'ai tentés jusqu'ici dans ce sens n'ont porté que sur quelques Nitelles; pour ces dernières, la fixation en fin de séchage semble toutefois moins bonne que sur papier; mais, surtout, les régions de la cellophane encore mouillées par la Plante, lors de la mise sous presse, sont plus distendues que les régions déjà séchées et rétractées, d'où des difficultés pour obtenir, à l'état complètement sec, une cellophane-support qui ne soit pas gondolée fâcheusement. Dans cette variante, les mentions concernant la récolte de la Plante doivent obligatoirement être notées sur une étiquette que l'on collera par quelques points sur la cellophane.

Il est vraisemblable que des transparents en quelque matière plastique seront plus adéquats. A vous tous, lecteurs, d'essayer aussi, et de nous annoncer vos résultats, positifs ou non.

En attendant, la possibilité d'emploi de cellophane comme support prouve l'impossibilité d'utiliser ce matériau comme surface protectrice supérieure; en remplacement du papier stéariné.

— FAÇON D'OPÉRER L'ÉTALEMENT DANS L'EAU.

Tout en fin de ce passage, p. 227, ajouter, après une ligne blanche :

Très souvent, certaines tiges ou feuilles, assez grosses ou raides, rechignent à se laisser immerger, aplatis, étendre, ou replier convenablement. On maintient alors le Végétal en place contre la feuille de papier en déposant, sur quelques régions réfractaires de ce Végétal, dans l'eau, des *surcharges*, comme des pièces de monnaie, par exemple. On peut opérer de même, pour garantir contre les remous, sur des ensembles de ramifications trop délicates ou trop aisément confluentes. Ces surcharges seront généralement ôtées dès après émerision.

— Mentions manuscrites de la récolte.

P. 231, ajouter, en sautant une ligne :

Dans le cas où la Plante aurait été conservée vivante (en aquarium, par ex.) pendant quelques jours ou davantage, elle a pu avoir le temps, au moins pour certaines espèces, de recourber anormalement les pointes en croissance de ses tiges (à cause des tropismes et, souvent, d'une nouvelle orientation d'ensemble du Végétal), ou même d'émettre des pousses ou innovations nouvelles, d'aspect, voire de structure, parfois assez aberrants ; ce cas rappelle un peu celui, bien connu, de certaines Plantes terrestres alpines, transplantées et cultivées longtemps en plaine. L'examen ultérieur de la part d'herbier obtenue à partir de cette Plante en survie pourrait induire en erreur : d'une part, on pourrait, dans certains cas, avoir quelques doutes au sujet de l'espèce examinée et même — c'eût été certainement le cas au siècle précédent — avoir la tentation de faire de cet échantillon le type d'une variété nouvelle (Ainsi, « *Chara denudata* » s'obtient souvent en culture à partir de *Chara contraria*, par suite de la perte de la cortication) ; d'autre part, surtout si la forme nouvellement acquise rappelait une forme naturelle caractéristique de tel ou tel milieu, on pourrait être amené à envisager abusivement des propriétés physico-chimiques inexactes pour le substratum original ou le biotope d'où avait été extrait l'échantillon. Cependant, à défaut d'exemplaire fraîchement cueilli, une telle Plante ayant subi une culture peut très bien être utilisée pour préparer une part d'herbier, mais il conviendra alors, pour prévenir toute interprétation erronée, de mentionner 2 dates : celle de la récolte dans la nature, et celle de la préparation effective pour l'herbier.

— Conservation.

Ajouter, en fin de ce passage, p. 231, tout ce qui suit :

MANIPULATION.

Lorsqu'on manipule les diverses parts de l'herbier, on déplace ces parts en les maintenant horizontalement ; comme pour les Plantes terrestres, toujours éviter de retourner les échantillons : la Plante doit demeurer toujours au-dessus de sa feuille de papier fixatrice, sans avoir, à quelque moment que ce soit, à passer en dessous ou à se tenir verticalement, sous peine de risques de décollement partiel ou total, de cassures, etc... La même précaution s'entend aussi lors des déplacements opérés avant le séchage de la Plante. J'ai constaté, avec peine, la réduction, à l'état de débris, d'assez nombreuses parts de *Chara* qui avaient été manipulées antérieurement sans précautions. Tout au plus peut-on tolérer, sans le conseiller, un retournement d'ensemble ou un redressement d'ensemble lorsque tout un paquet de parts de l'herbier est déjà pressé entre deux cartons, ce qui est parfois le cas pour le rangement de l'herbier dans une bibliothèque.

PROTECTION CONTRE LES FROTTEMENTS.

Pour éviter, malgré toutes précautions, les arrachements de parties d'échantillons, au cours des manipulations, il est utile de protéger chacune des Plantes fragiles, ou auxquelles on tient particulièrement, d'un rectangle de cellophane ou, à défaut, de papier translucide. Ces minces pellicules offrent l'avantage de permettre un bon examen par transparence de la Plante, tout en autorisant le glissement des parts les unes contre les autres sans aucun tiraillement des Plantes fixées. Ces transparents sont collés à la feuille de papier-support (ou à la cellophane-support) uniquement suivant un mince liséré, ou même seulement en quelques points de ce liséré (ceci pour raison de rapidité et pour éviter les gonflements), mais en une position uniforme, par ex. toujours sur la bordure de gauche ; cette standardisation évitera les mauvaises surprises (rabattement de la cellophane et arrachements...) quand on fait glisser rapidement les parts les unes sur les autres.

Constatation surprenante : beaucoup d'auteurs ont ignoré, ou bien, pour opérer plus vite, ont négligé cette précaution, même pour des échantillons irremplaçables, aujourd'hui délabrés ; un supplément de protection eût été pourtant autrement moins long et moins fastidieux à réaliser que la confection — par

les mêmes auteurs — de centurries de la même espèce, de la même provenance, de la même date !

On prendra garde à ce que certaines pièces de cellophane sont sujettes à rétraction sous l'action, tout au moins à l'air, de certaines températures effectivement réalisées parfois en été dans des locaux ; avant emploi, il aura donc été prudent de soumettre ces transparents à la chaleur des rayons solaires ou à l'action d'un fer à repasser.

Comme pour les Plantes terrestres, il est sous-entendu que chacune des parts peut être elle-même protégée à l'intérieur d'une « chemise » de papier filtre, papier buvard, ou tout simplement de journal, mais cette protection supplémentaire individuelle n'est pas indispensable si la Plante est déjà coiffée de cellophane ; pour les Végétaux tenant particulièrement bien sur leur papier — ce qui n'est guère le cas pour les Characées —, ni cellophane ni chemise individuelle ne semblent nécessaires.

II. ERRATA

P. 223, les trois dernières lignes avant le chapitre II doivent être rétablies ainsi : « Sur chaque Plante à dessécher, on appliquera la face traitée, stéarinée, lisse, d'une telle feuille de papier (face qu'on pourra marquer d'un signe pour la reconnaître plus facilement), et non pas la face opposée.

P. 225, 11^e ligne, lire : « Certaines Algues marines brunes (*Dictyopteris*, *Alaria* et surtout *Desmarestia*)... »

P. 226, 8^e ligne après le sous-titre « Mise en place, dans l'eau, de la Plante », rétablir la virgule entre « récipient » et « supposé ».

BIBLIOGRAPHIE

A.-L. GUYOT. — *Les Urédinées* (ou Rouilles des Végétaux), III, *Uromyces*.
Un vol. 647 p., 143 fig., 13 tableaux, chez Lechevalier, Paris, 1957.
(Collection *Encyclopédie mycologique*).

L'A. poursuit ici la publication de sa Flore générale des Urédinées dont les T. I (1938) et II (1951) ont déjà paru dans la même collection. Comme les deux premiers tomes, celui-ci est entièrement consacré au seul genre *Uromyces*. Sont traitées, cette fois, les espèces de ce genre croissant sur les Légumineuses (l'ouvrage a d'ailleurs fait l'objet d'un tirage spécial sous le titre « Les Rouilles des Légumineuses fourragères et spontanées »).

Comme dans les deux premiers tomes, c'est, pour chaque espèce, une étude approfondie à laquelle se livre l'A. et, quand il s'agit d'une espèce importante, soit botaniquement par sa fréquence, soit socialement par son développement sur plantes vivrières, c'est une véritable petite monographie spécifique pouvant dépasser une vingtaine de pages qui lui est consacrée.

Morphologie (avec dessins), biologie, aire de dispersion (et point seulement en France mais dans toute l'Europe et, quand c'est possible, dans le monde entier), parfois données expérimentales (essais d'infestation) et, bien entendu, nomenclature et synonymie, tels sont les différents angles sous lesquels les espèces sont étudiées.

Œuvre compilative dans le meilleur sens du mot, ce gros travail est aussi une œuvre personnelle car l'A. y apporte beaucoup du sien et de ses propres recherches. Il doit intéresser aussi bien les botanistes mycologues purs que les spécialistes de phytopathologie appliquée.

M. J.

AVIS

Les petites annonces à caractère non commercial paraissent à cette place au tarif de 30 frs la ligne pour nos sociétaires. Qu'ils n'hésitent pas à les utiliser.